

Environnement des affaires et développement inclusif

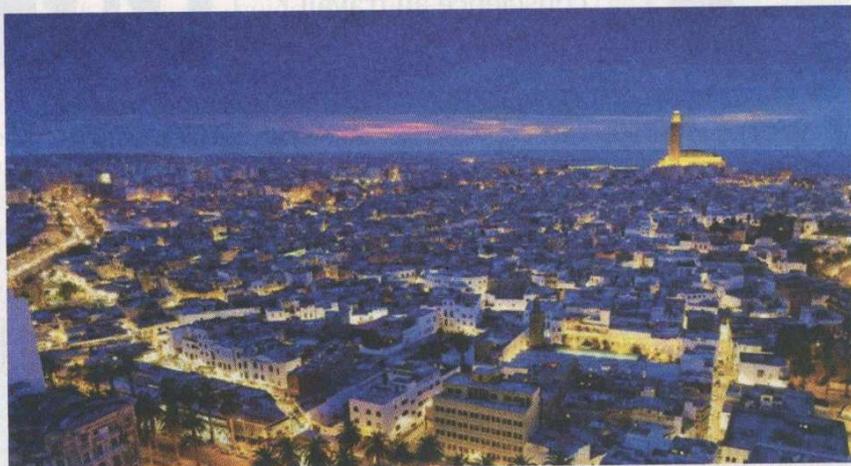
Les 200 millions de dollars de la Banque mondiale pour Casablanca arrivent

La Banque mondiale s'apprête à approuver le prêt de 200 millions de dollars en faveur de la Commune de Casablanca. En négociation depuis 2014, notamment avec les ministères de l'Intérieur et des Finances, ce prêt est destiné à renforcer les capacités de la ville à promouvoir les investissements et le développement inclusif, au profit des ménages et des entreprises. Tout un programme censé améliorer le quotidien des Casablancais.

Bonne nouvelle pour la capitale économique du Maroc. Le conseil d'administration de la Banque mondiale s'apprête à approuver le prêt de 200 millions de dollars (environ 2 milliards de DH) en faveur de la Commune de Casablanca. En négociation depuis 2014 – entre l'Institution de Bretton Woods, la Commune, le ministère de l'Intérieur et celui de l'Économie et des finances – ce prêt est destiné à renforcer la gouvernance, les capacités, les institutions et l'environnement des affaires de la ville afin de promouvoir un développement inclusif et durable.

L'appui de la Banque mondiale vient en soutien au Plan de développement du Grand Casablanca (un budget de 3,4 milliards de dollars, soit 33,6 milliards de DH, pour un programme global de projets sur 8 ans, jusqu'à 2023), qui se veut une réponse aux défis urbanistiques, sociaux, économiques et environnementaux auxquels fait face Casablanca. Ce plan oblige en fait la municipalité à mettre en œuvre une série de réformes institutionnelles visant à accroître sa viabilité financière, sa capacité à fournir des services de qualité et à attirer des investissements privés. Selon le document de prêt, dont «Le Matin-Éco» détient copie, la faiblesse des capacités financières et institutionnelles limite ses chances de fournir les services urbains nécessaires, assurer l'inclusion sociale et générer de l'emploi (les taux de chômage à Casablanca s'élèvent à 11,3% : 10,3% pour les hommes et 14,6% pour les femmes). En effet, sa capacité financière reste faible malgré un ratio acceptable charges/produits d'exploitation de la dette (moins de 10%). Son résultat d'exploitation (environ 900 DH par habitant) et ses dépenses d'investissement (440 DH par habitant) sont jugés insuffisants.

Le potentiel fiscal inexploité de la ville (estimé à 150 millions de dollars sur la période 2016-2021) limite l'épargne nette et la capacité d'investissement. Le soutien de la Banque mondiale vise ainsi à aider le Grand Casablanca à accroître sa viabili-



L'amélioration de l'environnement des affaires se concrétisera via la dématérialisation et l'allègement des procédures de création, d'installation et de développement d'entreprises ou encore la mise en place de guichets uniques.

té financière, sa capacité à fournir des services de qualité et à attirer des investissements privés. À cet effet, trois axes d'interventions seront prioritaires. Le premier a pour objectif de renforcer la capacité d'investissement dans la Commune de Casablanca, à travers notamment l'accroissement des recettes (élargissement de l'assiette fiscale, renforcement du taux de recouvrement des taxes locales et amélioration du recensement ainsi que la valorisation des actifs municipaux), l'amélioration de la gestion financière et budgétaire ainsi que la mobilisation de capitaux privés, essentiellement dans le cadre de partenariats public-privé (PPP). Le deuxième axe porte sur l'amélioration de l'environnement des affaires, à travers la dématérialisation des actes administratifs et commerciaux, l'allègement des procédures de création, d'installation et de développement d'entreprise ou encore la mise en place de guichets uniques. Enfin, le troisième axe vise à améliorer l'espace urbain et l'accès aux services municipaux et leur qualité. Ceci via, entre autres, la fourniture de services essentiels (eau, assainissement, électricité) aux populations défavorisées vivant dans des quartiers insalubres et sous-équipés, le renforcement de la participation citoyenne et l'amélioration de l'espace public (éclairage public, aménagement de places, espaces verts, drainage des eaux pluviales). Il s'agit aussi de l'amélioration de la mobilité et de la sécurité urbaines notamment pour les piétons et les personnes à mobilité réduite : travaux de voiries, chaussées, trottoirs, signalisation, relais intermodaux, lieux de stationnement. ■

Moncef Ben Hayoun

L'appui de la Banque a pour objectif de renforcer la capacité d'investissement à Casablanca, à travers l'accroissement des recettes fiscales, l'amélioration de la gestion financière et budgétaire ainsi que la mobilisation de capitaux privés.